

La Lettre de la RMF UE



A l'occasion du départ du général de division Maurice de Langlois, je tiens à lui exprimer toute ma reconnaissance, notamment pour son implication personnelle dans la rédaction des lettres mensuelles de la RMF UE et lui offre volontiers de s'exprimer en éditorial.

Vice-amiral d'escadre Xavier Païtard



S'il est possible de faire un bilan de la politique de défense européenne au début de cet été 2012, on ne peut que convenir que, malheureusement, elle est toujours en devenir. Et pourtant, que d'avancées reconnues et que d'espoirs suscités. Et c'est heureux de le constater car nous n'avons pas le choix. Ou l'Europe accepte de rester au niveau de ce que certains appellent "une Europe du carnet de chèques" ou l'Europe s'engage à exister sur l'échiquier politique.

Les appels américains à l'Europe pour qu'elle se prenne en charge, le manque de poids politique de l'UE vis-à-vis de la Russie ou de la Chine dans les grands dossiers du moment sont autant d'avertissements donnés aux Etats membres et aux autorités bruxelloises.

Il a commencé à être entendu depuis le début de l'année. Le conseil affaires étrangères du 1^{er} décembre 2011 a été l'occasion pour l'UE de lancer plusieurs initiatives. L'activation du centre d'opérations pour la Corne de l'Afrique, modeste en effectifs, est maintenant une réalité. Deux stratégies, [Sahel](#) et Corne de l'Afrique ont été approuvées. Avec le lancement de la mission de formation des gardes côtes ([EUCAP Nestor](#)), la nomination d'un représentant spécial et une stratégie, l'UE démontre pour la première fois sa capacité à mettre en œuvre l'approche globale dans cette région de la Corne de l'Afrique. La situation difficile du Mali a permis d'accélérer les travaux de planification pour le lancement de la mission EUCAP Sahel Niger, première étape d'un processus régional, avec notamment la perspective d'une mission d'aide à la restructuration des forces armées maliennes. Enfin, une troisième mission est lancée au Sud Soudan, visant à sécuriser l'aéroport de Juba.

Par ailleurs, les Européens ont montré leur cohésion en lançant plusieurs initiatives dans le cadre du partage et de la mise en commun de leurs capacités. Le processus de [pooling and sharing](#) a fait l'objet d'une déclaration du président Von Rompuy au sommet de l'OTAN à Chicago en mai dernier, montrant par là la volonté des Etats européens à se prendre en charge. La plus emblématique, [le ravitaillement en vol](#), lacune capacitaire identifiée pendant l'engagement en Libye, fait maintenant l'objet de travaux détaillés sur les volets acquisition, emploi, service et soutien.

Cette légère embellie ne doit pas cacher la grande faiblesse de nos pays européens. La crise financière actuelle provoque des réductions, voire un effondrement des investissements de défense. Sans correction, cette tendance nous emmène vers un désarmement progressif et un déclassement stratégique de l'UE. Pire, le retour de certains pays à une sorte de neutralisme rampant laisse planer le doute sur la volonté de l'UE à se prendre en charge, contrairement à ce qu'elle a manifesté à Chicago. L'évolution des actions de la PSDC, après la présidence française de l'UE au deuxième semestre 2008, montre qu'aucune opération militaire n'a été engagée depuis cette date : faut-il y voir un abandon de l'ambition de l'action militaire de l'UE ? La non-utilisation des groupements tactiques est aussi un révélateur, même si leur emploi dans l'urgence n'est pas compatible avec les procédures décisionnelles actuelles, bien trop lentes et souvent au caractère auto-bloquant.

Il y a très clairement un enjeu existentiel. Seule une volonté politique forte de l'UE permettra de développer des capacités propres lui permettant d'assurer son autonomie stratégique et d'être reconnue comme un acteur majeur sur l'échiquier international. La PSDC ne couvrant que le volet de la gestion de crises, elle est peu visible et compréhensible aux yeux du citoyen européen qui raisonne au niveau de sa sécurité globale. De même, elle ne recouvre pas tous les aspects de la base industrielle et technologique de défense européenne. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de rouvrir la stratégie européenne de sécurité et d'en faire un document global couvrant l'ensemble du domaine, sécurité individuelle et sécurité collective, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières européennes. La synergie UE-OTAN devra faire l'objet d'un développement précis, sur la base de l'après-Afghanistan.

Enfin, de même que l'UE doit trouver son leadership en la personne du Haut représentant, les Etats membres devront pouvoir se ranger derrière un ou plusieurs chefs de file, capables d'imposer le dynamisme nécessaire. Si le nouveau Livre blanc national, attendu pour la fin 2012, le permet, la France pourra alors afficher clairement sa détermination, sans ambiguïté et jouer le rôle déterminant qui lui revient.

Général de division Maurice de Langlois
Adjoint au chef de la représentation militaire française à l'UE



Focus du mois

Les Représentants spéciaux de l'Union européenne (RSUE)



Le renouvellement par le Conseil du 24 juin du mandat de six RSUE, la désignation de Madame Patricia Flor pour remplacer Monsieur Pierre Morel comme Représentant spécial pour l'Asie centrale ainsi que la création prochaine d'un RSUE pour les droits de l'Homme mettent en lumière cette fonction spécifique.

Créés à une époque où ni le poste de Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (HR) ni le Service européen d'action extérieure ([SEAE](#)) n'existaient, les RSUE ont depuis l'origine la charge d'assurer la promotion des politiques et des intérêts de l'UE dans des régions du globe et des pays en crise. En 1996, Aldo Ajello éternisa la fonction en tant qu'Envoyé spécial de l'UE pour la région des Grands Lacs. Aujourd'hui, alors que le SEAE déploie des délégations dans plus de 130 pays à travers le monde, quels sont le rôle et la plus-value des Représentants spéciaux dans la politique externe de l'UE ?

Véritables *Missi dominici* de l'UE, ils sont nommés sur proposition de la HR par une décision du Conseil. Cette décision fixe leurs mandats et leurs objectifs généraux. Malgré quelques différences sur l'étendue de leur fonction, il existe de nombreux invariants. Agissant dans des zones d'instabilités plus ou moins marquées, le RSUE a toujours pour objectif de participer à la consolidation de la paix, de la stabilité régionale et de l'Etat de droit, en collaboration avec les Etats concernés et la communauté internationale. A cet effet, il garantit une utilisation cohérente de l'ensemble des instruments de l'Union sur le terrain. À l'instar des chefs de délégations de l'UE, il agit sous l'autorité directe de la HR mais il reçoit, de surcroît, ses orientations politiques et stratégiques du CoPS (Stratégie de l'UE pour la Corne de l'Afrique par exemple). De ce fait, il tire une double légitimité, à la fois diplomatique et politique. Ainsi, en plus d'assurer la coordination des différents instruments européens, développe-t-il de manière plus générale la cohérence de l'action européenne.

Actuellement au nombre de dix, ils couvrent l'Afghanistan, l'Union Africaine, la Bosnie-Herzégovine, l'Asie centrale, le Kosovo, le Caucase du sud et la crise en Géorgie, la région du Sud de la Méditerranée, le Soudan, la Corne de l'Afrique et le processus de paix au Moyen-Orient. La création d'un nouveau RSUE pour les droits de l'Homme, suite à l'adoption par le Conseil de la [stratégie de l'UE](#) en la matière, apporte une innovation. Pour la première fois, le représentant spécial aura une compétence thématique et non plus géographique.

Dans tous les cas de figure, la nomination d'un RSUE reste un signal politique fort qui ne pourra que renforcer le rôle de l'Union en tant qu'acteur global sur la scène internationale.



Découverte

Cyber défense et Union européenne

Au sein l'Union européenne, la cyber défense est une composante des réponses aux menaces affectant le cyber espace (cyber crime, cyber sécurité, cyber terrorisme), mais les nombreux chantiers de l'UE relèvent, en la matière, d'une multitude d'acteurs (signe d'une dynamique sans doute irréversible) dont l'indispensable coordination reste encore aujourd'hui perfectible¹.

Du côté de la PSDC, l'[EMUE](#) développe des travaux conceptuels et doctrinaux sur la cyber défense (concept cyberdéfense pour les opérations militaires de la PSDC). L'administration du Conseil a la responsabilité de la protection des infrastructures réseaux de niveau politico-stratégique (EU OPSWAN notamment). De son côté, l'[AED](#) a récemment été mandatée par les ministres de la Défense (comité directeur de mars 2011) pour lancer un chantier capacitaire cyber défense en se focalisant, entre autres, sur les chantiers de la coopération (dans le cadre notamment de la formation/entraînement), de l'anticipation technologique et sur des travaux de R&T. Une équipe de projet cyber défense a été créée en octobre 2011. Près d'un million d'euros sont prévus sur son budget triennal pour répondre à ces besoins.

L'[AED](#) jouit, dans le domaine de la cyber défense, d'une position favorable. Elle est un des trois piliers majeurs directement concernés par la protection des infrastructures impliquées dans les opérations/missions de la PSDC (avec le Conseil et l'EMUE). Sa qualité d'acteur capacitaire, ses relations privilégiées avec la Commission, le Conseil et le [SEAE](#), son accès direct aux décideurs politiques nationaux (comités directeurs) sont autant d'atouts qui en font un acteur potentiellement influent. Elle a enfin le potentiel d'un puissant vecteur de recueil de l'information tous azimuts sur Bruxelles. Elle peut donc naturellement se positionner en « *hub* » au sein d'une communauté d'acteurs plus ou moins directement concernés par la protection des infrastructures impliquées dans les opérations militaires de la PSDC (institutions et organes de l'UE, Etats-membres, mais aussi OTAN).

C'est dans ce contexte que la Commission et le [SEAE](#) ont récemment lancé l'ambitieux chantier conjoint d'une **stratégie globale de cybersécurité de l'UE dont un premier projet devrait être présenté en septembre 2012**. Il sera indispensable de veiller que la cyber défense ainsi que les acteurs qui s'y consacrent (notamment l'[AED](#), l'EMUE et le CMUE), y trouvent toute leur place. Il apparaît tout aussi indispensable d'y prendre notamment en compte l'état de l'art pratiqué au sein de l'OTAN ainsi que les pistes de coopération possible entre les deux organisations.



¹ Parmi la multitude d'acteurs concernés, citons notamment : DG INFSO, DG CONNECT, DG HOME, DG JUST, DG ENTR, JRC, EUROPOL et son futur *EU cyber crime center* de la Haye, CERT-UE, ENISA, CONSEIL/DGA5, SEAE, EMUE et AED.

Entretien

Vice-amiral d'escadre Xavier Païtard
Représentant militaire de la France auprès de l'UE et de l'OTAN


Après sa sortie de l'Ecole Navale, il rejoint l'aéronavale, d'abord comme pilote de chasse sur "SUPER-ETENDARD" à bord des porte-avions Clemenceau puis Foch (1980). En échange dans une flottille de Corsair II de l'US Navy sur différents porte-avions (1983-85), il est engagé en missions de combat en Corsair sur l'île de la Grenade (1983) puis au dessus du Liban (1984) où il gagne sa première citation. De 1985 à 1990 il poursuit sa carrière sur "SUPER-ETENDARD" puis prend le commandement de la flottille 11 F.

Après l'Ecole de Guerre puis l'école atomique à Cherbourg où il obtient le brevet d'ingénieur atomicien il devient chef de groupement opérations du porte-avions "CLEMENCEAU" (1992-1994), déployé pendant dix mois en mer Adriatique; il y est chargé de la conduite des opérations aériennes au-dessus de la Bosnie. A l'issue, il prend le commandement de la frégate "FLOREAL" à bord de laquelle il commandera le dispositif naval lors de l'intervention aux Comores en septembre 1995 (opération Azalée). Alternant jusqu'en 2001 des postes à l'état-major de la marine notamment comme chef de l'équipe de programme Charles De Gaulle et à l'OTAN, il dirige ensuite la cellule « relations internationales » au cabinet du ministre (2001) puis retourne à nouveau à l'OTAN comme chef de division à l'état-major ACT de Norfolk. En 2005, il devient chef de cabinet du ministre de la défense.

Le vice-amiral d'escadre Xavier Païtard totalise 2800 heures de vol de chasse et 550 appontages dont 180 de nuit. Commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre national du mérite, il est titulaire de la croix de la valeur militaire. Il est marié et père de neuf enfants.

Depuis 2010, il est le représentant militaire de la France auprès de l'UE et de l'OTAN à Bruxelles.

1 - Pouvez-vous nous dresser un bilan de vos deux années de présence comme représentant militaire auprès du Comité militaire de l'Union européenne (CMUE)?

Après ces deux années passées à Bruxelles, j'ai le sentiment d'avoir lutté pour maintenir la flamme de la défense européenne, parfois face à l'adversité. En tout cas je repars avec la conviction renforcée qu'une défense européenne relève bien de notre intérêt commun. Son développement sera le support d'un esprit de défense dont l'affermissement est indispensable, d'une part pour entretenir la volonté de construire la maison Europe et, d'autre part, pour rendre cette Union crédible et dotée des instruments pour répondre aux crises de son voisinage ou bien défendre ses intérêts. Autrement dit, la défense européenne est à la fois une condition de l'approfondissement de l'Union européenne et, surtout, une condition pour que nos valeurs, nos intérêts et notre modèle de société demeurent une référence dans le monde multipolaire de demain.

C'est à ce titre que j'ai appuyé et apporté un soutien constant aux structures institutionnelles de la PSDC : le CMUE et son président, l'état-major de l'Union européenne (EMUE), l'agence européenne de défense (AED) et la direction de planification et de gestion des crises (CMPD).

Ces deux années m'ont aussi permis de mieux identifier les obstacles sur la voie de notre Europe de la défense. Il est sans doute urgent de réconcilier les autorités politiques en Europe, également les opinions publiques, autour d'une vision commune d'une Europe capable d'agir avec l'intégralité de ses instruments, y compris militaires. Une Europe ayant la volonté et l'ambition de compter sur la scène internationale, condition à mon sens de sa survie.

Face à l'importance de l'enjeu, je reste optimiste. Je garde la certitude que nos intérêts communs de long terme auront raison in fine, de toutes les arguties déployées pour freiner l'émergence de notre Europe de la défense.

2 - La Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) apparaît actuellement comme une politique essentiellement civile. Selon vous comment faire progresser la PSDC militaire ?

J'identifie trois voies de progrès dans le domaine de la PSDC :

➤ **La voie institutionnelle** : la mise en place des structures permettant de tirer tout le bénéfice des dispositions du traité de Lisbonne doit être une priorité. A ce titre, une attention particulière doit être portée au renforcement du service européen pour l'action extérieure ([SEAE](#)), dont tous les rouages doivent être bien en ligne afin de lui permettre de développer son action de manière cohérente. Pour les aspects militaires, l'amélioration des capacités de conception, de préparation et de conduite des opérations est la condition *sine qua non* de son efficacité. Cette vision, beaucoup de nos alliés la partagent. Elle s'est exprimée avec force dans le cadre de l'initiative "Weimar + 2" en septembre 2011. Certes, les avancées sont encore modestes. Ainsi, le Centre d'opérations ("[OpsCenter](#)") fonctionne, à l'heure actuelle, uniquement dans le cadre de l'approche globale de l'UE développée dans la Corne de l'Afrique. Ce n'est qu'un premier pas, j'en suis persuadé. Outre l'évolution des structures, l'optimisation des procédures de gestion de crises est aussi un moyen de progrès pour la voie institutionnelle. C'est tout l'intérêt du travail conduit actuellement par le Général de Kermabon et qui permettra d'améliorer la réactivité de l'action européenne.

➤ **La voie des opérations** : les opérations de l'UE, telles qu'[ATALANTA](#) ou [EUTM Somalia](#), dont le succès est salué, doivent être maintenues. Il faudrait cependant encourager, quand c'est nécessaire, le lancement de nouvelles missions civiles et opérations militaires de la PSDC. En effet, en agissant pour répondre aux crises on renforcera la perception du bien commun et l'envie d'agir plus encore. Les théâtres sont nombreux autour de nous où le déploiement d'une mission, en "approche globale" incluant un volet militaire, servirait la paix et la sécurité en

Europe. Les opérations constituent l'argument le plus sûr pour convaincre nos opinions publiques qu'un instrument militaire européen de la PSDC est utile et à portée de nos moyens et ressources. C'est le chemin pour renforcer l'esprit de défense.

➤ **Le domaine capacitaire** : depuis les grands projets industriels jusqu'à la plus modeste action de formation commune, la voie capacitaire reste essentielle pour développer la défense européenne et doit être explorée conjointement par l'EMUE et l'AED. Dans cette période de crise qui impacte tous les budgets de la défense, la mutualisation et le partage capacitaire ("[pooling and sharing](#)") s'imposent naturellement à tous. Y a-t-il d'autres idées pour mieux utiliser collectivement les ressources consacrées à la défense qui restent, somme toute, considérables? Les intérêts industriels représentent un enjeu majeur pour les Etats membres et le maintien d'un esprit de défense. Parce que c'est un ensemble qui porte nos intérêts communs et notre destin, je soutiens que l'UE est la seule enceinte multinationale où les Etats membres peuvent envisager des abandons de souveraineté dans le domaine capacitaire.

Par ailleurs, c'est le développement de capacités de défense "en commun" qui permettra de doter l'Europe des outils dont elle a besoin pour agir en pleine autonomie stratégique.

3 - Vous avez déjà employé l'expression de "[conscience européenne responsable](#)". Pouvez-vous nous préciser votre pensée ?

J'ai utilisé cette expression dans le cadre du Sommet de Chicago, qui s'est déroulé les 20 et 21 mai 2012. Il s'agit de faire prendre conscience aux Européens de la nécessité de mettre en place un outil de défense performant. L'avenir de l'OTAN réside dans des Alliés européens plus responsables, plus consistants dans leurs contributions militaires et, par voie de conséquence, ayant une meilleure perception de l'impératif d'un outil de défense efficient. Pour développer cette conscience, il faut d'abord agir dans le cadre de notre communauté de destin politique qu'est l'Union européenne, on y revient. Même si les Américains soutiennent maintenant largement cette vision, seuls les Européens peuvent se prendre en main et répondre aux attentes de la communauté internationale et des opinions publiques.

Cependant, pour des raisons que tout le monde connaît et qui sont exclusivement politiques, la relation entre l'UE et l'OTAN est limitée au minimum. C'est navrant ! Alors que les crises actuelles rendent si évidente leur complémentarité ! Cette relation OTAN-UE est prise en otage, d'un côté comme de l'autre. Si l'OTAN demeure une organisation militaire, robuste, crédible et dissuasive, consacrée à la préservation de la paix dans la zone Atlantique, l'Union européenne, organisation politique, économique et de sécurité s'affirme lentement comme la seule à posséder la gamme complète des instruments d'une véritable "approche globale" des crises. Aujourd'hui, toutes les voix s'accordent pour appeler à une coopération plus approfondie de l'UE et l'OTAN, en opérations comme dans le domaine capacitaire.

4 - En guise de conclusion ?

En matière de défense, le monde veut plus d'Europe, l'Amérique veut plus d'Europe. Notre Alliance atlantique n'aura d'avenir assuré et sera d'autant plus équilibrée que s'il y a des Européens plus responsables en son sein. Il faut en convaincre les membres de notre Union et stimuler leur esprit de défense par une vision et une ambition européennes reformulées. OTAN et défense européenne sont imbriquées, on n'aura pas l'une sans l'autre et il n'y a pas d'alternative sauf à se résigner au déclin stratégique. La crise ne doit pas occulter les enjeux de long terme. C'est avec une grande tristesse que je m'apprête à quitter le navire, mais avec une foi renouvelée qui continuera à faire de moi un apôtre de la cause européenne.

Brèves

- La mission [EUAVSEC Sud-Soudan](#) visant à renforcer la sûreté aérienne sur l'aéroport international de Djouba a été lancée par le Conseil des ministres du 18 juin 2012.
- Fermeture de la Mission de Police de l'Union européenne ([MPUE](#)) en Bosnie Herzégovine : cette mission ouverte en 2003 s'est terminée le 30 juin 2012. Son action de conseil, de surveillance et de soutien à la lutte contre la criminalité organisée a constitué l'un des principaux instruments de l'UE pour accompagner les efforts de réforme dans le domaine du renforcement de l'Etat de droit.
- Le mandat du Général (2S) Xavier Bout de Marnhac en tant que chef de la mission [EULEX KOSOVO](#) a été prorogé jusqu'au 14 octobre 2012.



Pour s'abonner à la diffusion numérique :

S'abonner à La Lettre de la RMF UE 

Ou envoyer une demande à : repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr

Rédacteur en chef :
Chef de Bataillon Grégoire HÜBSCH

Pour retrouver les numéros précédents de la Lettre d'information RMF :

La Lettre de la RMF UE 